



Versants boisés de la Sambre et de ses affluents

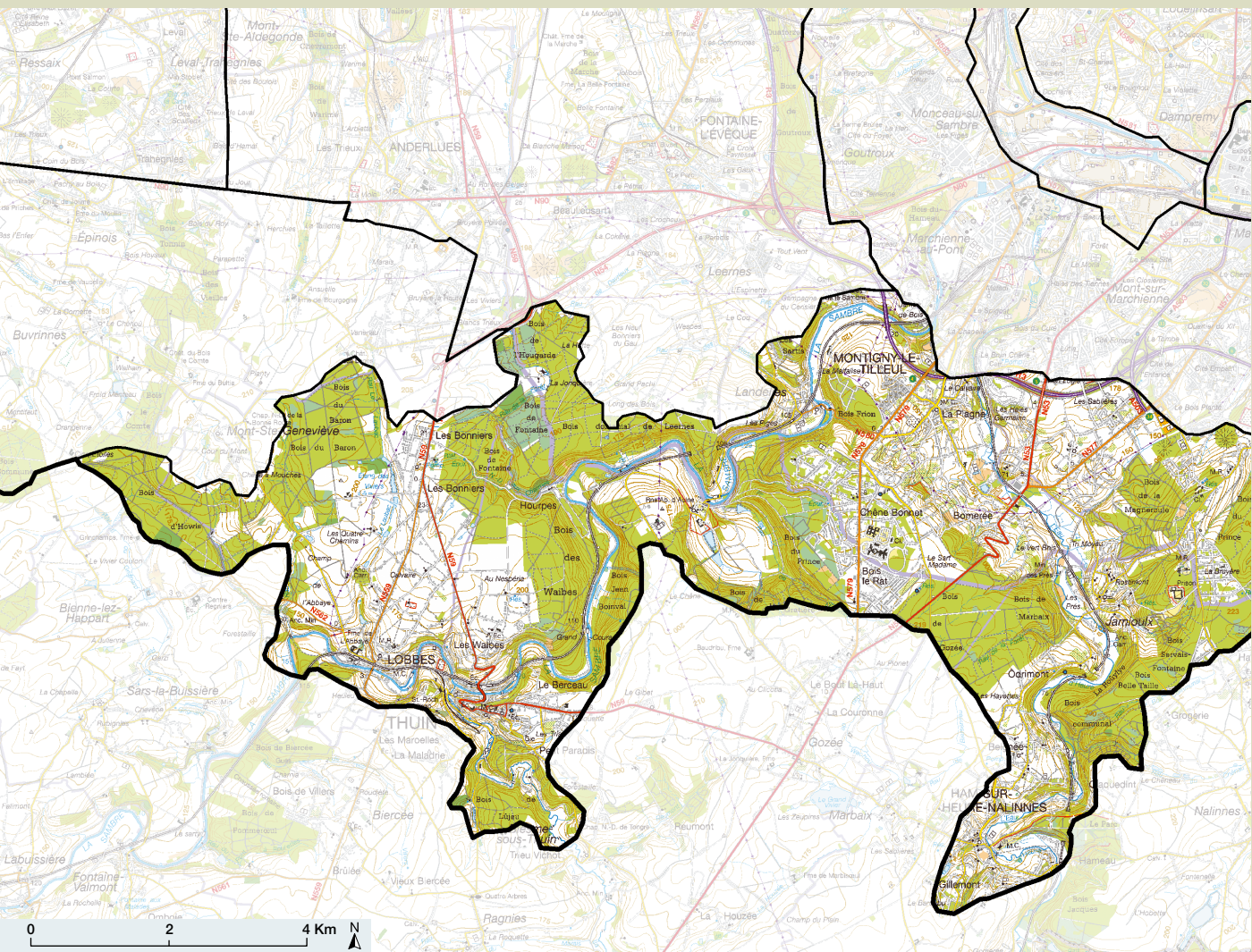


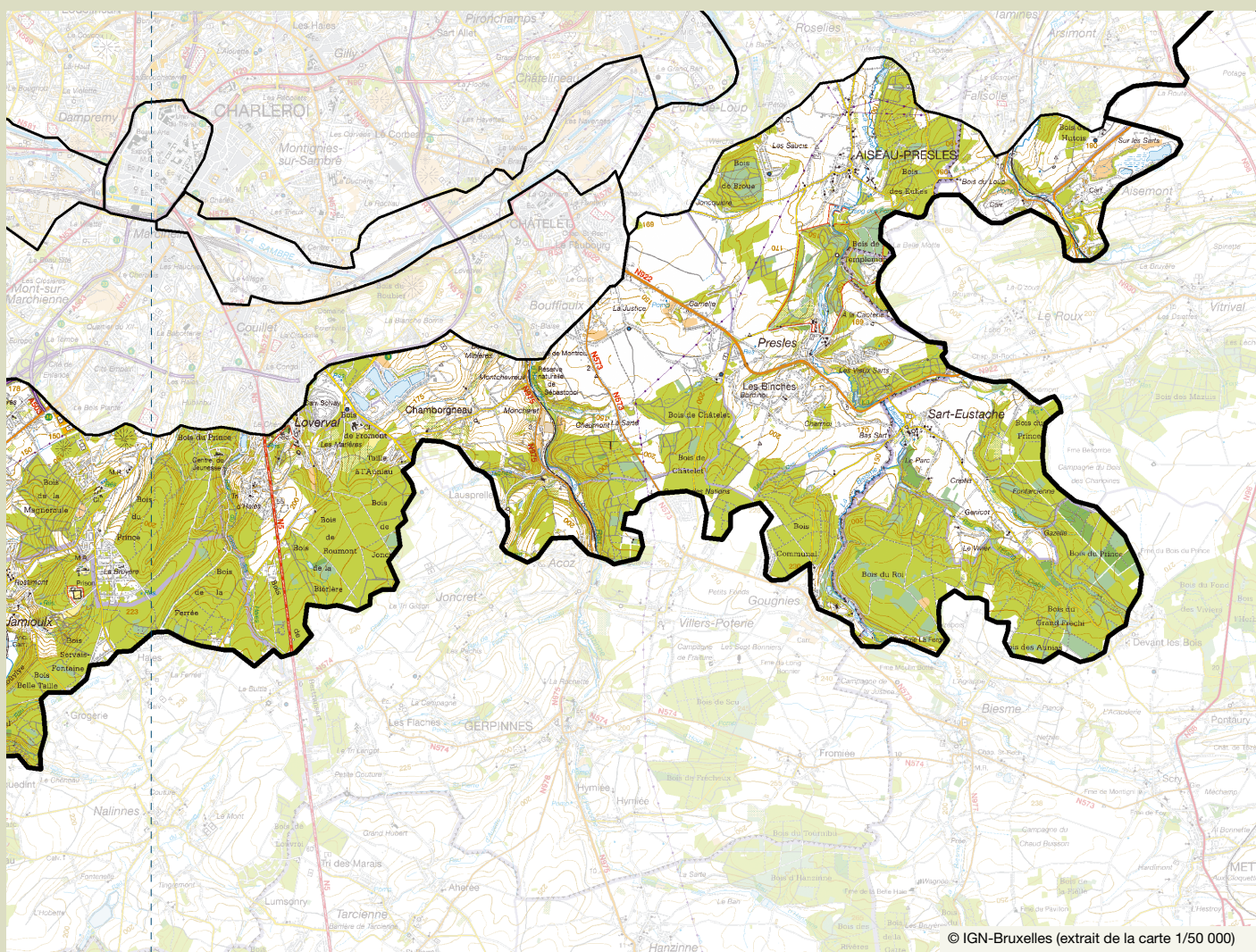
Superficie totale de l'aire (ha)^A	12 909
Superficie agricole (ha)	4 236
Superficie boisée et milieux semi-naturels (ha)	5 758
Superficie urbanisée (habitat et act. économique-ha)	1 839
Nombre d'habitants^B	45 886

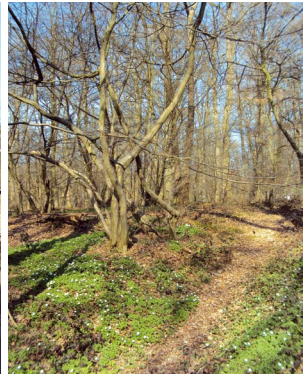
^A Estimation sur base des données de la Carte numérique d'occupation du sol de Wallonie (2007).

^B Estimation sur base des données INS (2008).

L'aire des Versants boisés de la Sambre et de ses affluents correspond au territoire paysager des Versants de la Sambre et de l'Eau d'Heure, décrit dans *Les Territoires paysagers de Wallonie* (voir p. 291). La masse boisée qui s'y développe est structurée par les vallées de la Sambre et de plusieurs de ses affluents et par une série de clairières investies par l'habitat ou l'activité agricole (essentiellement des prés). L'habitat traditionnellement installé en fond de vallée a gagné les versants. Le caractère paysager de l'aire lui a conféré depuis la seconde moitié du 19^e siècle une vocation touristique et de plaisance au sud de la région industrielle de Charleroi.







L'aire des Versants boisés de la Sambre et de ses affluents se distingue nettement des aires voisines. Son **FRONT BOISÉ** forme une sorte de barrière entre d'une part, le sillon à dominante urbaine et industrielle au nord et d'autre part, le Plateau condrusien au sud.

Le relief est principalement marqué par le cours de la Sambre. Il est aussi fortement modelé par l'Eau d'Heure et par plusieurs autres ruisseaux (la Biesmelle à l'ouest, le ruisseau du Fond des Haies, le ruisseau d'Hanzinne, la Biesme, le ruisseau de Fosses à l'est), tous orientés sud-nord. Le caractère incisé des **VALLÉES** varie en fonction de la roche traversée. La Sambre qui traverse des calcaires à l'ouest adopte un profil encaissé, de même que l'Eau d'Heure dans sa partie amont. La rencontre de schistes, en aval, confère à la vallée de cette dernière un caractère plus ouvert.

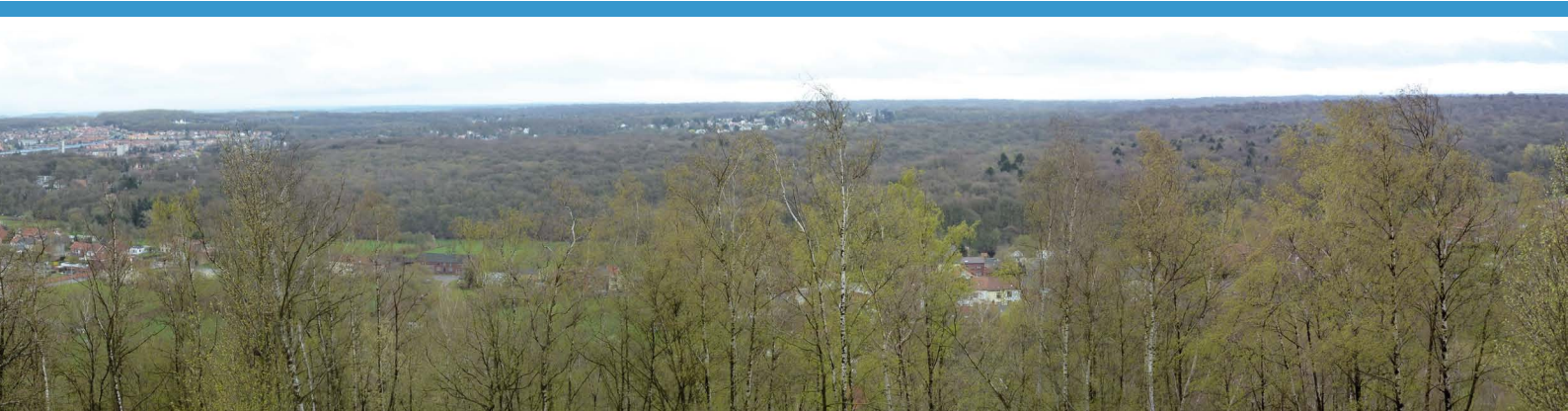
Caractéristique principale de l'aire, la **COUVERTURE BOISÉE** est très importante et particulièrement dense. Elle se déploie sur les versants et les interfluves. Hêtraies et chênaies y dominent. Quelques résineux ponctuent ici et là le massif de touches plus sombres, bien nettes durant l'hiver. Une série de clairières agricoles, composées de labours mais aussi de nombreux prés, rythment le paysage. Elles ouvrent de multiples perspectives sur la couverture boisée à laquelle la topographie donne relief et profondeur. La toponymie se fait parfois l'écho des anciens déboisements (sart, haie...).

A l'exception de la ville de Thuin installée sur un éperon rocheux qui surplombe la Sambre, l'**HABITAT** originel est de type rural. Le site initial était généralement localisé à hauteur de gué, avec un accès vers les plateaux, le village groupé autour de son église. L'urbanisation prend maintenant place dans les fonds de vallée et sur les versants. Elle s'est étendue de manière importante le long

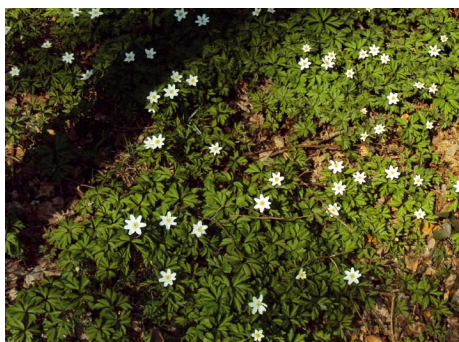
des axes routiers. La pierre calcaire et, plus rarement, le grès (seuls ou associés à la brique) constituent le matériau privilégié de nombreux bâtiments anciens. Ces dernières décennies, les lotissements et l'habitat pavillonnaire se sont significativement développés.

La **VOCATION RÉSIDENTIELLE** de l'aire est cependant plus ancienne. Les versants boisés de la Sambre et de ses affluents furent dès le milieu du 19^e siècle considérés comme un lieu de récréation non seulement par les habitants de Charleroi et de sa couronne industrielle, mais aussi, dans une moindre mesure, par les touristes belges. Le **RÔLE DE PLAISANCE** dévolu à cet espace vert a notablement influencé sa transformation en banlieue résidentielle de Charleroi et y a suscité la multiplication de villas dès la première moitié du 20^e siècle. On y rencontre d'ailleurs quelques beaux exemples de l'architecture Art Déco.

L'industrie est également partiellement présente dans l'aire. Quelques traces anciennes (portions de bâtiments, cheminées, maisons ouvrières) sont visibles, notamment dans les fonds de vallée. Il s'agit dans la plupart des cas de témoins d'une **ACTIVITÉ EXTRACTIVE** (pierre calcaire, grès) aujourd'hui abandonnée. Les parois rocheuses dont on perçoit encore qu'elles ont été exploitées constituent d'autres traces. L'exploitation contemporaine du calcaire est un élément significatif de l'aire bien que la plupart des sites soient établis à ses confins et aient une empreinte relativement discrète : les excavations très profondes sont camouflées par un remblai. Seules quelques échappées visuelles permettent d'en mesurer l'ampleur. L'industrie se signale davantage dans le paysage par les infrastructures qui l'accompagnent, par quelques crassiers imposants et la poussière blanche que l'exploitation dégage et qui recouvre tout à la ronde.



La vue depuis le sommet du terril du Bois du Cazier (ci-dessus) permet de mesurer l'ampleur du front boisé auquel le relief donne un aspect légèrement coussiné. Les bois s'interrompent ici et là pour laisser place à une clairière investie par un village (comme à Jamioux, ci-dessous) et/ou des prairies. Lorsque l'habitat pavillonnaire est implanté au sein des bois, la présence de grands arbres sur les parcelles bâties préserve parfois la continuité et l'homogénéité de la masse boisée. En d'autres endroits, la croissance anarchique de la végétation entraîne par contre la fermeture de portions de vallée.



Le paysage intérieur des bois varie considérablement selon les saisons. Les ramures vierges et le sol jauni de l'hiver laissent place au printemps à une végétation vert tendre. Le sol se couvre alors d'une multitude d'anémones sylvie suivies quelques semaines plus tard par des jacinthes des bois. Durant l'été puis l'automne, les vues sont limitées par une végétation plus touffue et les arbres couverts de feuilles ombrent les sentiers. A l'automne, la chasse devient l'une des activités prédominantes au sein des bois, comme le rappellent les affûts qui y sont disséminés (ci-dessus à droite). A proximité des espaces bâtis, certains bois ont été aménagés en promenade et offrent de belles allées encadrées d'alignements majestueux (ci-dessus à gauche, l'entrée du bois du Grand Bon Dieu à Thuin).



1



2



3

Différentes formes de vallées peuvent être observées au sein de l'aire. A Lobbes (1), l'aspect élargi de la vallée de la Sambre est renforcé par les grandes parcelles de prairies. Les vallées du ruisseau du Fond des Haies à Loverval (3) et du ruisseau d'Hanzinne à Bouffioux (4) montrent un caractère beaucoup plus incisé, avec des affleurements rocheux. Une série de points de vue ont été ménagés depuis les versants de la Sambre (2) aux environs de Thuin. Ils mettent en évidence la sinuosité de la rivière mais ils nécessitent l'entretien régulier des plantations présentes à leur pied.



4



Bien qu'ils aient subi diverses modifications, les noyaux villageois (ci-dessus à gauche, le centre de Presles) présentent encore un profil relativement traditionnel. A Thuin, le centre-ville a été rénové et est valorisé, à la nuit tombée, par une mise en lumière (ci-dessus, à droite). L'habitat pavillonnaire qui s'est diffusé sur les versants et le long de certaines dessertes routières privatise parfois la vue (ci-contre).



Quelques châteaux (à gauche, celui d'Ham-sur-Heure et à droite, celui de Sart-Eustache) peuvent être observés au sein de l'aire. La plupart sont installés en fond de vallée, à proximité d'un cours d'eau.

De nombreuses chapelles et potales parsèment le territoire. Certaines ont été érigées dans les bois, d'autres à un carrefour. D'autres encore sont incrustées dans le mur d'une maison. La plupart sont commémoratives. Elles expriment un remerciement ou constituent une halte lors d'une procession. A l'extrême gauche, la chapelle de la Sainte-Face à Thuin a été construite à côté d'une source visitée pour son pouvoir de guérison. La haie qui l'entoure porte en ex-voto les mouchoirs ayant baigné les parties de corps malades des pèlerins.



A l'exception d'une ou deux vues spectaculaires (1), l'industrie reste discrète dans l'aire et surtout localisée sur ses marges (2). De l'industrie extractive passée (pierre ou charbon), persistent ici et là un alignement de maisons ouvrières (3), la maison d'un industriel ou une cheminée. Les berges de la Sambre (4) accueillait l'un des sièges d'extraction des Charbonnages de Fontaine-l'Évêque qui a fermé ses portes en 1930. Elles sont aujourd'hui redevenues des prairies humides.



Source : carte postale, « Loverval (Try d'Haies) – Hôtel-Restaurant Laiterie du Bois – Vue d'ensemble », Ed. E. Desaix, Bruxelles, circulée en 1925.

L'ancien hôtel-restaurant de la Laiterie du Bois, où les promeneurs et touristes logeaient et se restauraient au début du 20^e siècle, existe toujours. Son architecture de type balnéaire normand est caractéristique des zones de plaisance. Situé au bord de la route de Philippeville, ses abords ont connu au fil du temps des modifications profondes.

Le commentaire situé au verso de la carte postale illustre avec spontanéité le rôle que joue, dès la fin du 19^e siècle et encore aujourd'hui, l'aire située juste au sud du sillon industriel et de la ville de Charleroi : « *Quel joli coin !! Jamais on ne se douterait de cela en arrivant à Charleroi dans toutes ces sales fumées, en débarquant je faisais la moue et me demandais dans quel trou Paul allait me conduire. Nous sommes en plein bois il y fait beaucoup plus joli que sur le verso et nous t'engageons vivement à venir. [...] Mais viens, tu ne le regretteras pas. Il n'y a qu'à se baisser pour manger les mûres. A dimanche.* » (carte envoyée par Blanche Georges à ses parents à Liège, le 14 août 1925.)



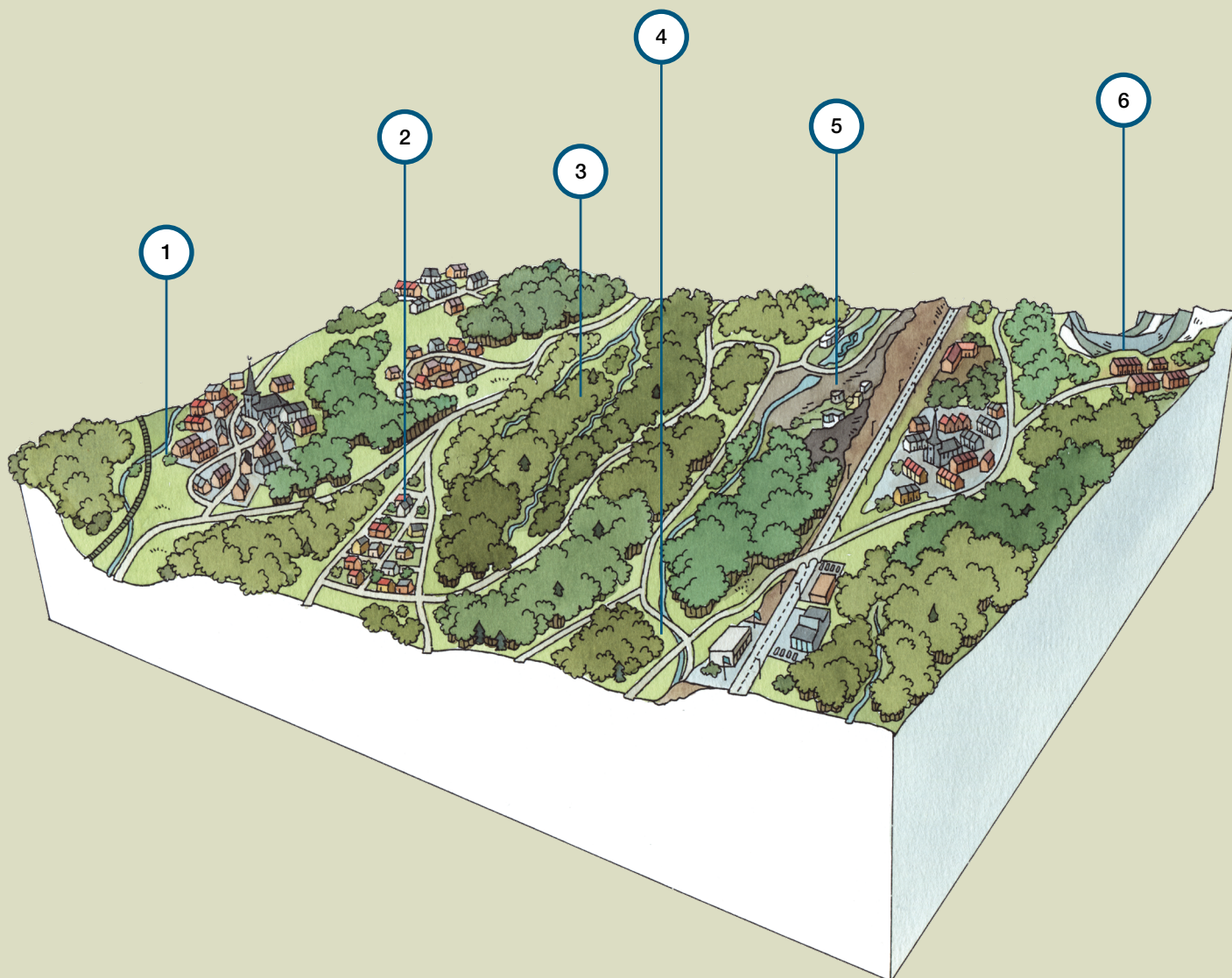
L'association constituée par les vallées et leur cours d'eau, les bois et une série de curiosités attire les promeneurs. Les ruines de l'abbaye d'Aulne (ci-dessus) en sont un bon exemple. Mais depuis la route menant à Thuin, la vue d'ensemble du site est gâchée par un bosquet d'épicéas. Le centre de délassement de Marcinelle (ci-contre) est installé au lieu-dit des Grands Lacs. Au début du 20^e siècle s'y déroulaient déjà diverses activités de récréation comme le canotage.



Les quelques routes principales (N5 mais aussi N579 et N53) qui traversent l'aire dans l'axe nord-sud (ci-contre, la N579 à hauteur de Montigny-le-Tilleul) présentent un paysage en contraste avec les caractéristiques générales de celle-ci. Ces percées routières rectilignes ont été considérablement élargies au fil du temps. De nombreuses enseignes commerciales sont établies sur les terrains qui les jouxtent, entre de grosses villas anciennes qui rappellent la destination résidentielle originelle de l'aire.

Versants boisés de la Sambre et de ses affluents

1. Clairière villageoise dans le fond de vallée élargi.
2. Nouveaux quartiers résidentiels gagnés sur les boisements.
3. Massifs boisés vallonnés caractéristiques de l'aire.
4. Petite vallée encaissée.
5. Quartier résidentiel pavillonnaire implanté suivant le relief et zone de loisirs.
6. Carrière aux marges de l'aire.



Dessin : Dina Kathelyn.

Enjeux

- L'aire se caractérise par une couverture boisée assez dense entrecoupée de clairières. Située au sud de Charleroi, elle connaît une pression urbaine importante entraînant l'extension linéaire de l'habitat et la colonisation des versants boisés.
- L'activité extractive, surtout présente aux marges de l'aire, est vivace. L'extension possible des carrières modifierait le paysage et son équilibre. L'option paysagère choisie aujourd'hui par les exploitants consiste souvent en un camouflage derrière des levées de terre.
- L'aire constitue le poumon vert et une zone de récréation pour la région carolorégienne. Plusieurs sites, paysages ou éléments du patrimoine (vallée de la Sambre, Thuin, Lobbes) ont été mis en valeur à l'ouest. D'autres lieux et espaces restent cependant en retrait aujourd'hui malgré leurs qualités.

Objectifs paysagers

1. Préserver l'équilibre entre couverture boisée et espaces dégagés (prés) en maintenant et valorisant certains boisements ou en évitant la fermeture de certains espaces.	GESTION-PROTECTION
2. Décourager l'urbanisation des versants et la privatisation des vues.	GESTION
3. Elargir la dynamique de mise en valeur des points de vue, des paysages et du patrimoine à l'ensemble de l'aire.	AMÉNAGEMENT-GESTION
4. Donner une dimension paysagère à l'industrie extractive actuelle.	AMÉNAGEMENT
5. Soutenir le lien qui existe entre l'activité extractive actuelle et passée et les matériaux traditionnels utilisés pour le bâti des anciens noyaux villageois.	AMÉNAGEMENT-GESTION-PROTECTION

Pistes d'action

- Encourager le caractère boisé des nouvelles parcelles bâties dans les bois pour préserver l'homogénéité du front boisé dans les vues longues.
- Aménager des espaces de promenade supplémentaires au sein de la forêt.
- Maintenir les prés sur les versants et ménager des points de vue sur les vallées dans l'est de l'aire.
- Développer des outils urbanistiques visant à mieux gérer la dimension paysagère de l'évolution des villages (empêcher notamment les extensions anarchiques de l'habitat).
- Ouvrir des points de vue sur les carrières et valoriser les anciens sites d'extraction.
- Suggérer l'utilisation de la pierre traditionnelle pour les nouvelles constructions dans les centres et encourager la préservation des bâtiments anciens constitués de ces matériaux.
- Mettre en valeur la dimension de plaisance de l'aire et notamment le bâti qui y est lié et s'est développé aux 19^e et 20^e siècles.
- Proposer des circuits de promenade (modes doux, nautique...) axés sur les vallées.